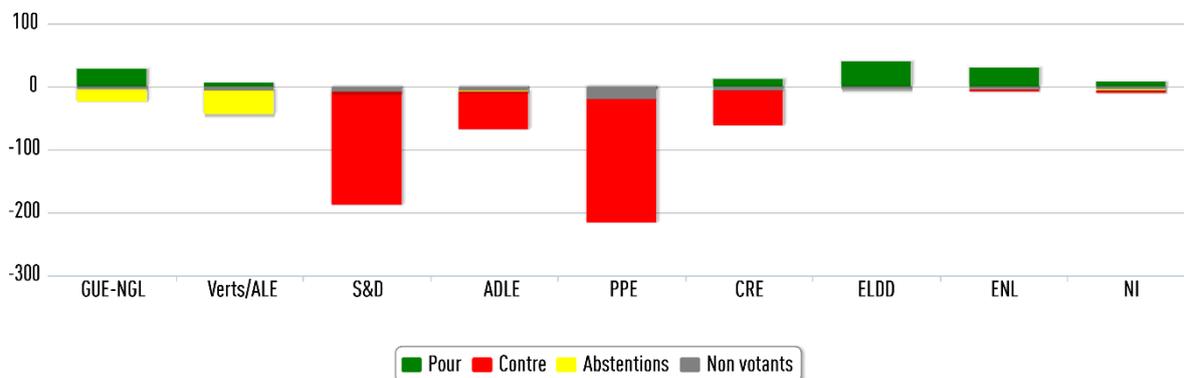


Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens



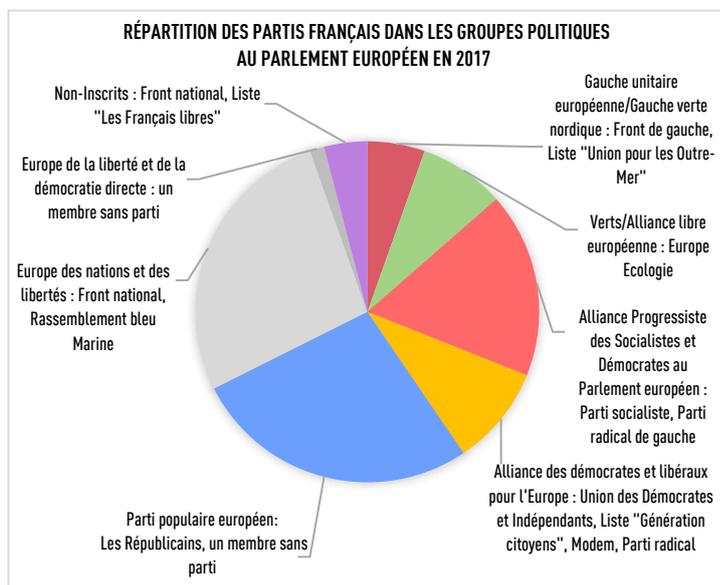
Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'un des piliers du Plan d'investissement pour l'Europe, est l'un des projets phares de l'actuelle Commission. L'objectif du Plan Juncker (EFSI) est de mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie de l'UE sur une période de trois ans (2015 - 2018). Il consiste en une garantie de 16 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, montant en partie financé par des fonds destinés à d'autres programmes de l'UE, notamment Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Malgré son caractère innovant, certains parlementaires l'ont critiqué, émettant des doutes sur l'additionnalité et la qualité des projets financés ainsi que sur la pertinence globale de cet instrument pour assurer la croissance et le développement. Cependant, la plupart des députés l'ont défendu et un amendement critique présenté par le groupe ELDD a été rejeté à plus de 70 %.

Les groupes centristes ADLE, S&D, PPE et CRE ont fermement soutenu l'initiative de la Commission Juncker, tandis qu'ELDD et ENL ont voté contre. À noter que la majorité des députés Verts/ALE et un grand nombre de parlementaires GUE-NGL se sont abstenus.

En général, les députés français ont suivi la ligne de leurs groupes politiques pendant la séance plénière. Ainsi, tous les députés socialistes, centristes et Les Républicains ont voté en faveur du EFSI. De même, tous les membres du parti français Europe Écologie ont suivi la ligne de leur groupe et se sont abstenus. Dans l'ensemble,

les députés de la région Ouest se sont opposés à l'amendement. Jean Arthuis (Union des Démocrates et Indépendants), Alain Cadec, Marc Joulaud et Élisabeth Morin-Chartier (Les Républicains), Emmanuel Maurel et Isabelle Thomas (Parti socialiste) ont apporté leur soutien au fonds mis en place par la Commission, ainsi que le député d'extrême droite Gilles Lebreton, alors que presque tous ses collègues du Front national se sont opposés à l'EFSI. En revanche, l'écologiste Yannick Jadot s'est abstenu et l'élue indépendante Joëlle Bergeron a soutenu la proposition portée par son groupe politique.



Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Contre

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Abstention

Yannick JADOT

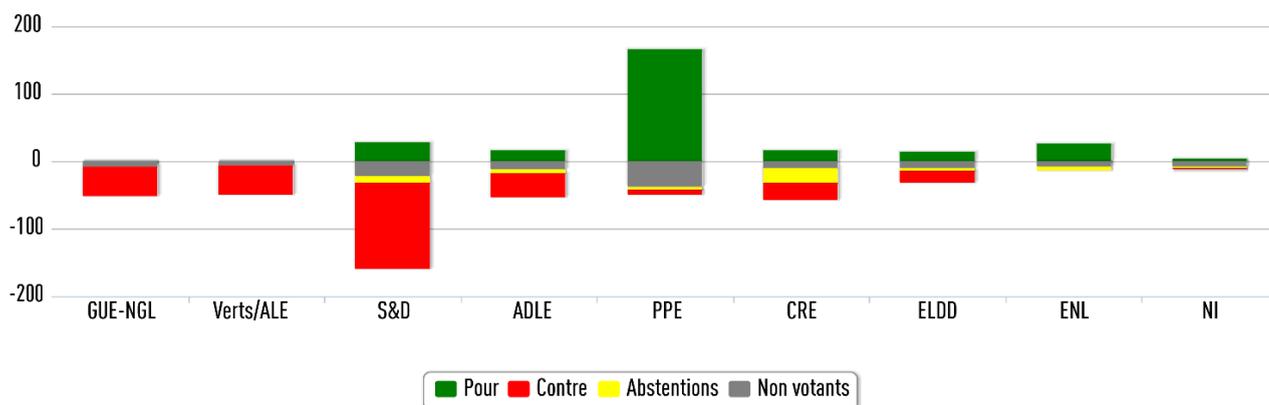


Europe Écologie

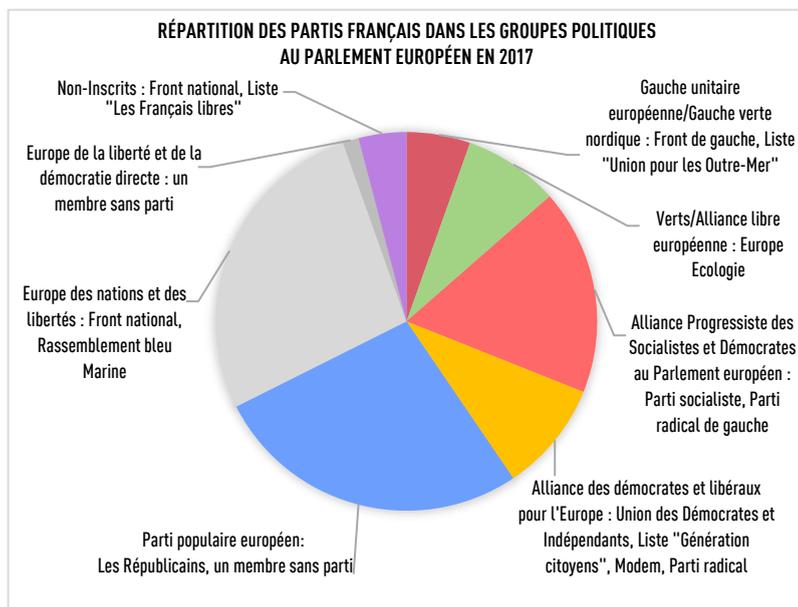
Verts/ALE

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens



Deux mois après les attentats de Nice, les députés européens ont voté sur un amendement défendant les droits des employeurs à interdire les symboles religieux sur le lieu de travail quand il s'agit de symboles qui portent atteinte aux droits des femmes et peuvent entraîner des problèmes de sécurité. Ce vote résonne particulièrement dans le contexte français, la France ayant déjà interdit le port du voile dans les écoles publiques, ainsi que la burqa et le niqab (des voiles qui couvrent le visage des femmes).



La majorité des députés de la circonscription Ouest a voté pour l'interdiction des symboles religieux sur les lieux de travail.

Isabelle Thomas du Parti socialiste, Jean Arthuis de l'Union des Démocrates et Indépendants ainsi que l'écologiste Yannick Jadot ont été les seuls à voter contre l'interdiction. Ainsi, tous les autres élus présents lors du vote se sont prononcés en faveur de la possibilité d'interdire des symboles religieux.

Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Contre

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Absent

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD

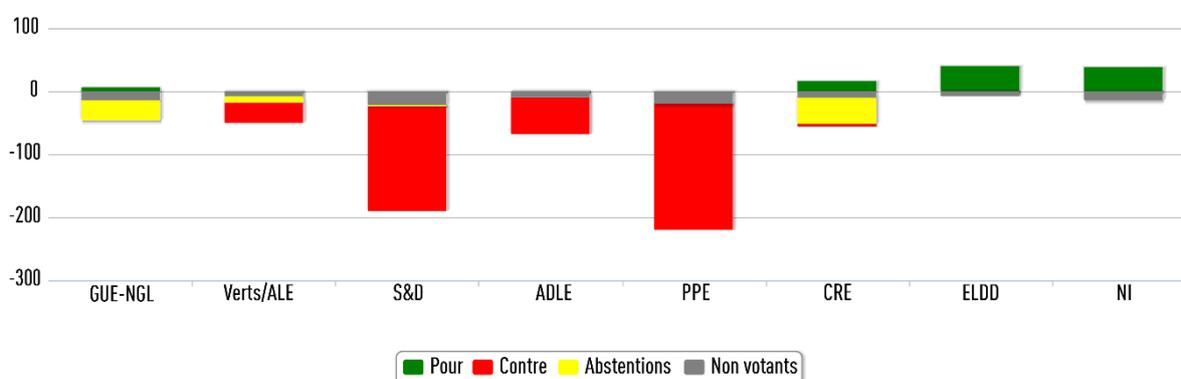


Les Républicains

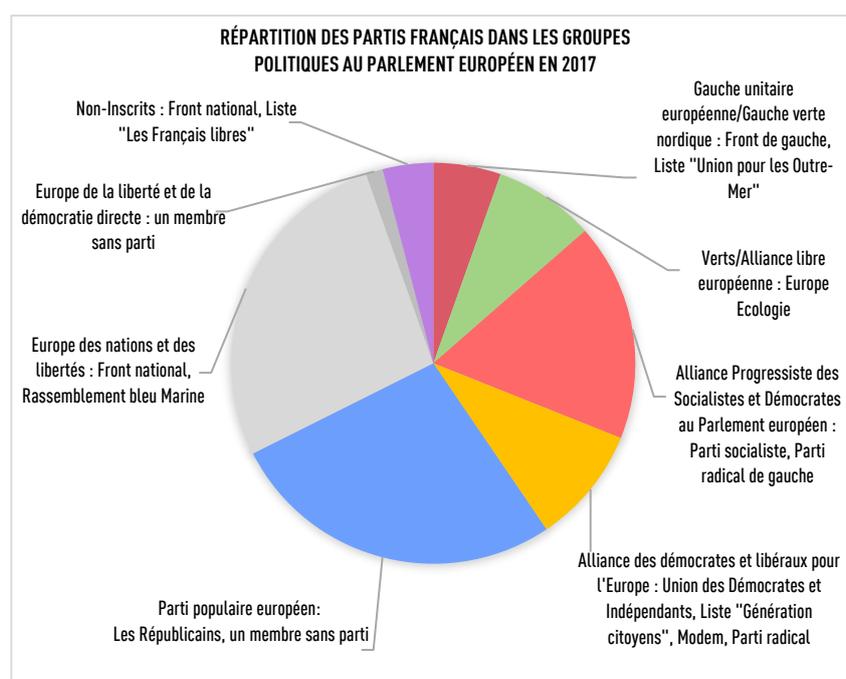
PPE

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens



Peu après l'approbation de sa nomination par le Parlement européen, le nouveau président de la Commission a été mis en cause dans une affaire pointant sa responsabilité, en tant qu'ancien Premier ministre du Luxembourg, dans la définition de politiques d'exemption fiscale au profit d'entreprises multinationales. La motion de censure visant la Commission a été initiée par les députés eurosceptiques ELDD et ENL, mais elle a été rejetée par plus de 70 % des votants. Néanmoins, plus de 189 députés n'ont pas voté contre la motion, remettant ainsi en question la légitimité de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission. Les groupes PPE, S&D, ADLE et Verts ont soutenu le président Juncker, tandis que la majorité des députés CRE et GUE-NGL a choisi de s'abstenir.



Alors que les députés français avaient été très partagés lors de l'élection de la Commission dirigée par Jean-Claude Juncker, une grande majorité d'entre eux a rejeté la motion de censure.

Il est intéressant de noter que, à l'exception du membre du Front national Gilles Lebreton et de l'élue indépendante Joëlle Bergeron, aucun des autres députés français de la circonscription Ouest n'a soutenu la motion de censure de la Commission européenne.

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Contre

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Absent

Yannick JADOT

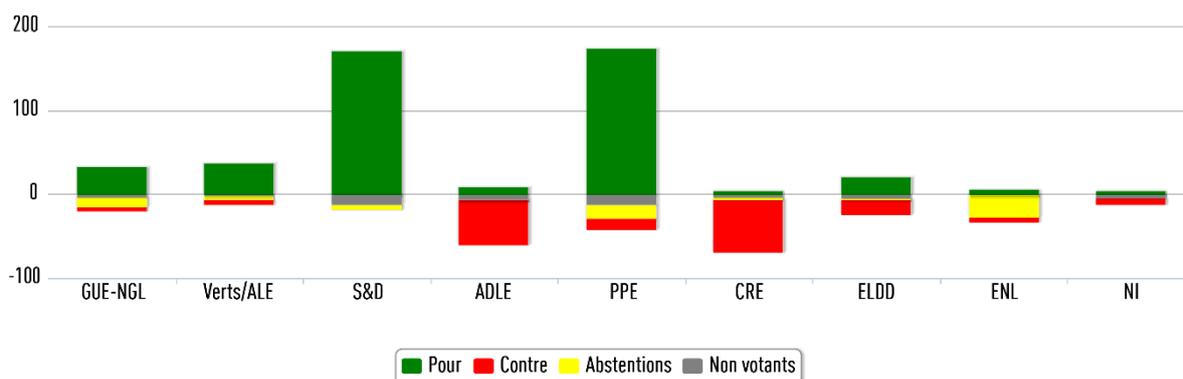


Europe Écologie

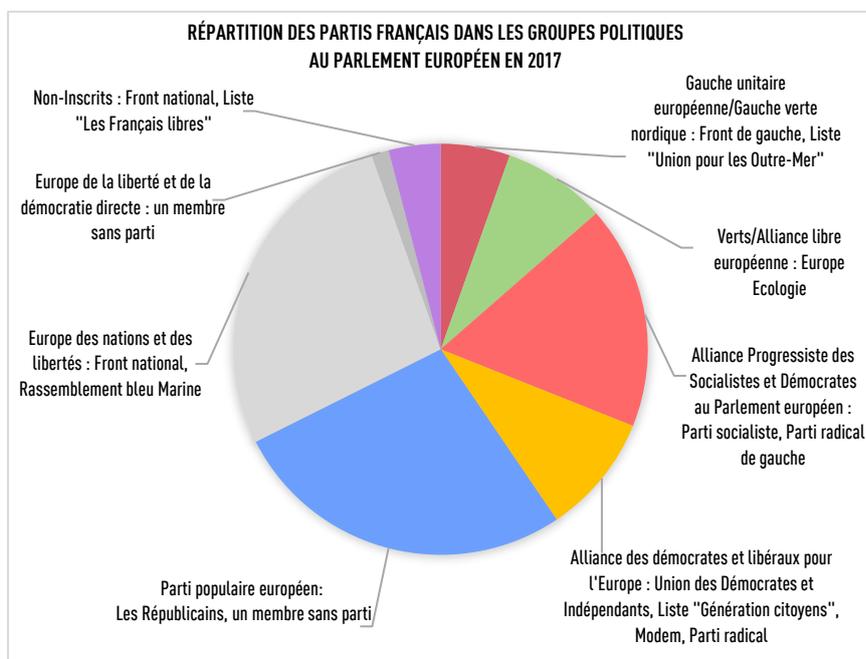
Verts/ALE

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens



Le 25 octobre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution plaçant pour un resserrement des relations de l'Union européenne avec la République islamique d'Iran, tout particulièrement dans le domaine économique. Cette résolution a été adoptée par une majorité hétérogène constituée de députés GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et ELDD. En revanche, les députés libéraux ADLE et CRE ont voté contre et la plupart des membres du groupe ENL se sont abstenus.



Sur cette question, les élus de la circonscription Ouest étaient moins partagés que leurs collègues d'autres régions françaises. La majorité d'entre eux (7 sur 9) a voté pour le resserrement des relations avec l'Iran. Seul Yannick Jadot (Europe Écologie) s'y est opposé tandis que le membre du Front national, Gilles Lebreton, a choisi de s'abstenir.

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Abstention

Gilles LEBRETON

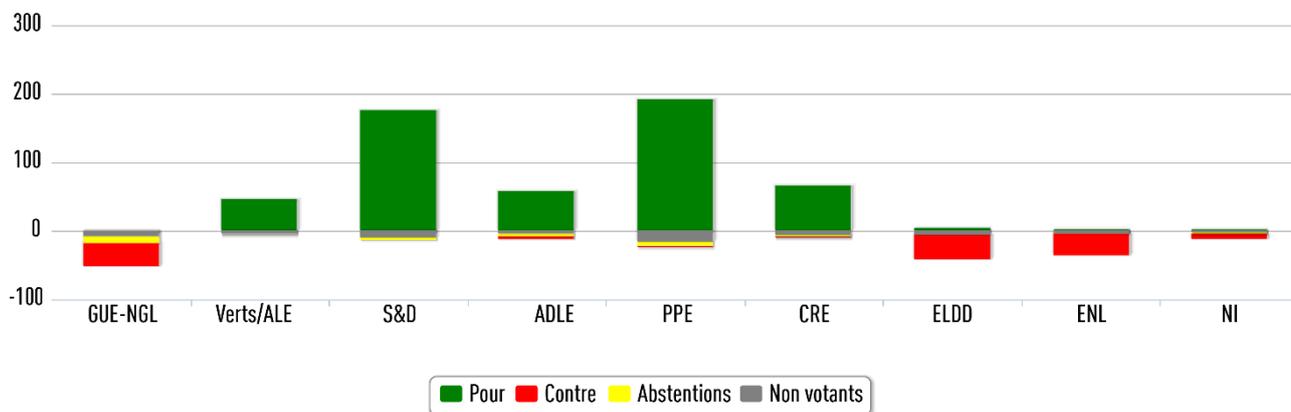


Front national

ENL

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

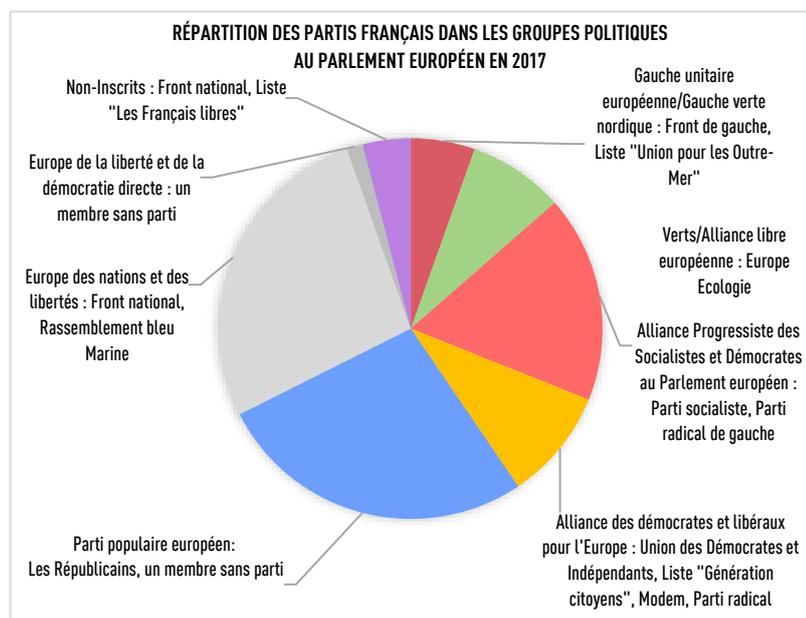
Le vote des parlementaires européens



Nord Stream II est un projet visant à doubler la capacité du gazoduc existant en mer Baltique et qui transporte le gaz de la Russie vers l'Allemagne, via les zones économiques exclusives finlandaise, suédoise et danoise (en évitant les États baltes et la Pologne). La demande européenne de gaz diminue depuis 2010, ce qui incite de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est à s'opposer à ce projet. Ils y voient une manœuvre de la Russie pour accroître son influence dans l'UE et pour réduire la quantité de gaz russe transitant par l'Ukraine. En revanche, le ministère de l'Économie allemand de même que l'Autriche sont davantage intéressés par les effets positifs du projet sur l'économie allemande et par la continuité de l'approvisionnement en gaz russe.

Une grande majorité des députés a fait état de préoccupations quant au projet Nord Stream II et certains parlementaires ont même pris des positions allant à l'encontre de celles adoptées par leurs partis nationaux. Par exemple des députés allemands du groupe S&D se sont opposés au projet pourtant soutenu par le leader de leur parti, Sigmar Gabriel.

Sur ce sujet, les positions politiques sont jugées plus importantes que les affiliations nationales. Les groupes PPE, S&D, ADLE, CRE et Verts/ALE ont fait part de leurs inquiétudes quant au doublement de capacité du gazoduc Nord Stream, à l'inverse des groupes GUE-NGL, ELDD et ENL.



Les parlementaires de la région Ouest n'étaient pas convaincus du bien-fondé du doublement de capacité du gazoduc et aucun d'entre eux n'a voté contre l'amendement critique. Contrairement à ses collègues d'autres circonscriptions, le député Front national Gilles Lebreton n'a pas participé au vote sur cette question. Tous les autres élus, à savoir les centristes, socialistes, Les Républicains, Verts et Indépendants se sont opposés à l'extension.

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Ne vote pas

Gilles LEBRETON

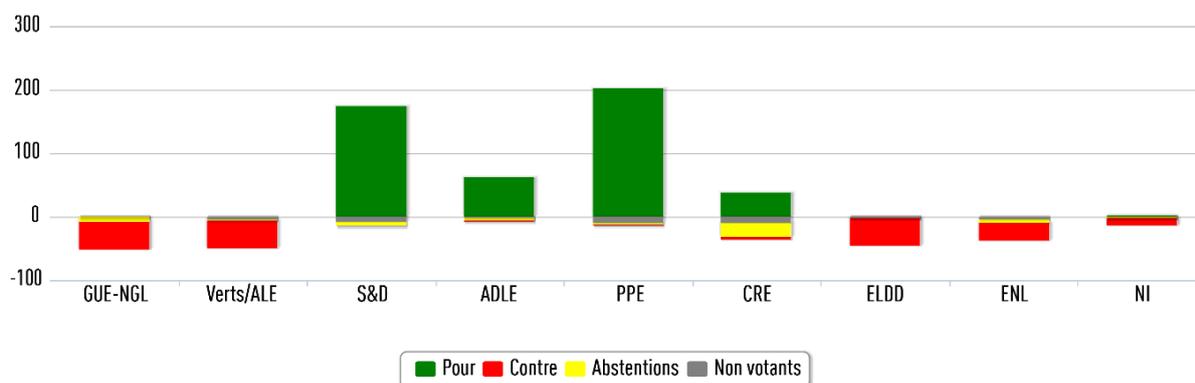


Front national

ENL

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens

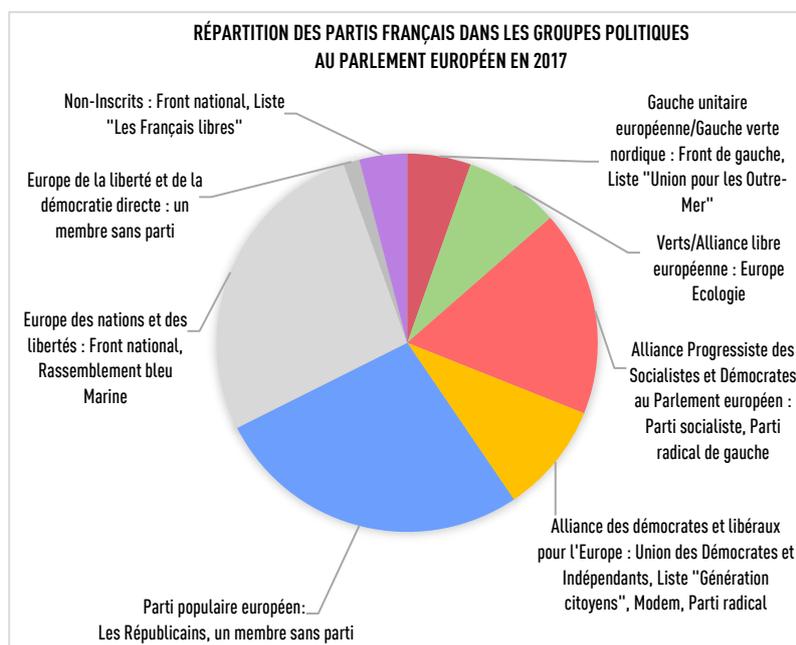


L'actuel collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen le 22 octobre 2014, quelques mois après les élections européennes.

Plus de 60 % des députés ont voté en faveur de la nouvelle Commission, mais le soutien le plus marqué est venu des trois groupes centristes du Parlement : Parti populaire européen, libéraux et socio-démocrates. Inversement, les autres groupes politiques ont voté contre la mise en place du nouveau collège des commissaires, sauf la CRE dont les députés y étaient pour certains favorables et d'autres opposés, tandis que quelques-uns se sont abstenus.

Il est intéressant de remarquer que les députés français n'étaient pas en phase avec le reste de l'assemblée : 35 d'entre eux ont voté contre et 34 autres ont voté pour.

Les positions des députés de la circonscription Ouest sont intéressantes, car elles illustrent le degré



de soutien à la Commission Juncker : Alain Cadec, Marc Joulaud et Élisabeth Morin-Chartier (Les Républicains) ont soutenu l'élection de la nouvelle Commission, de même que Jean Arthuis (Union des Démocrates et Indépendants) ; Les socialistes Emmanuel Maurel et Isabelle Thomas, contrairement à la ligne de leur parti, ont voté contre ; Joëlle Bergeron (Indépendants), Yannick Jadot (Verts) et Gilles Lebreton (Front national) ont eux aussi rejeté le nouveau collège des Commissaires.

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS

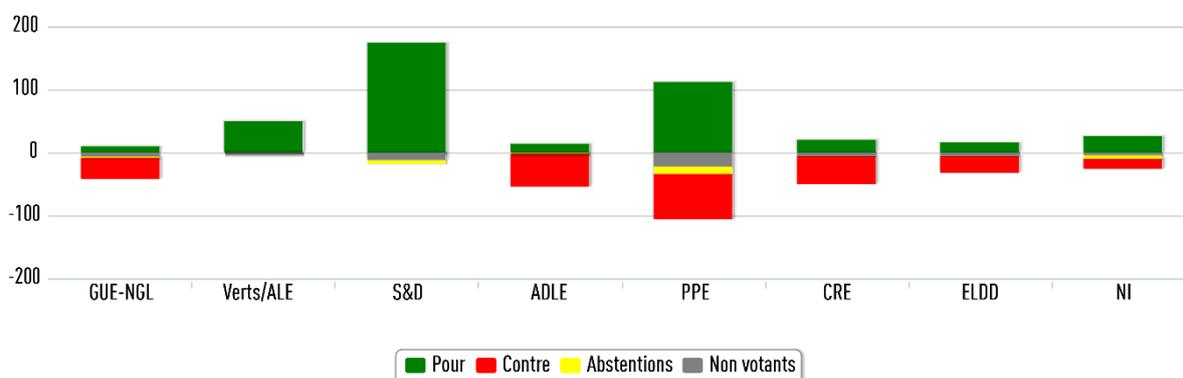


Parti socialiste

S&D

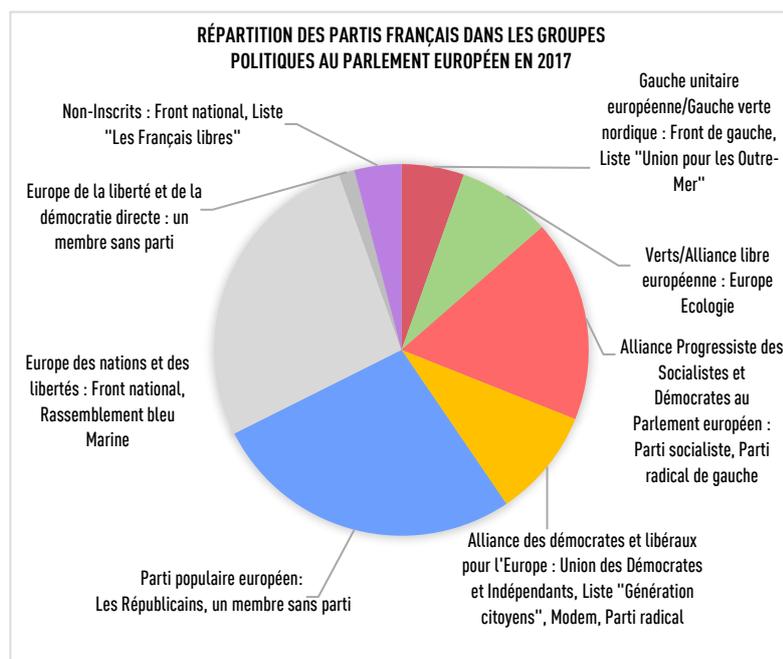
L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE¹ pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens



Les producteurs d'acier européen doivent relever deux grands défis : la baisse de la demande d'acier en Europe et une concurrence féroce avec les exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, les parlementaires sont préoccupés par le risque de voir les industries fortement émettrices de CO₂ s'installer dans des pays où les réglementations environnementales sont plus souples, uniquement du fait du renforcement de la réglementation de l'UE en la matière. C'est pourquoi un amendement déposé par le groupe S&D demandait à la Commission d'étudier la possibilité de faire payer des quotas SCEQE sur l'acier importé, afin de lutter contre le phénomène de fuite de carbone et d'amoinrir la concurrence extérieure.

L'amendement a été approuvé par plus de 60 % des députés. Les avis des groupes politiques étaient partagés, en fonction des positions nationales. Cependant, de façon générale, l'amendement a été soutenu par la plupart des membres des groupes PPE, S&D et Verts. Dans les autres groupes, les députés ont généralement voté contre le système proposé, à l'exception notable de 19 parlementaires polonais CRE qui l'ont soutenu.



Par crainte de la concurrence de la Chine, les députés français ont voté à une majorité écrasante pour la proposition : 68 voix pour sur 72 députés ayant participé au vote. Toutefois, l'unanimité n'était pas de mise parmi les représentants de la circonscription Ouest. Joëlle Bergeron (Indépendants) et Jean Arthuis (Union des Démocrates et Indépendants) ont été les deux seuls députés de la région à voter contre l'introduction de quotas SCEQE sur l'acier importé.

¹ Système communautaire d'échange de quotas d'émission

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission) pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/AE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Jean ARTHUIS

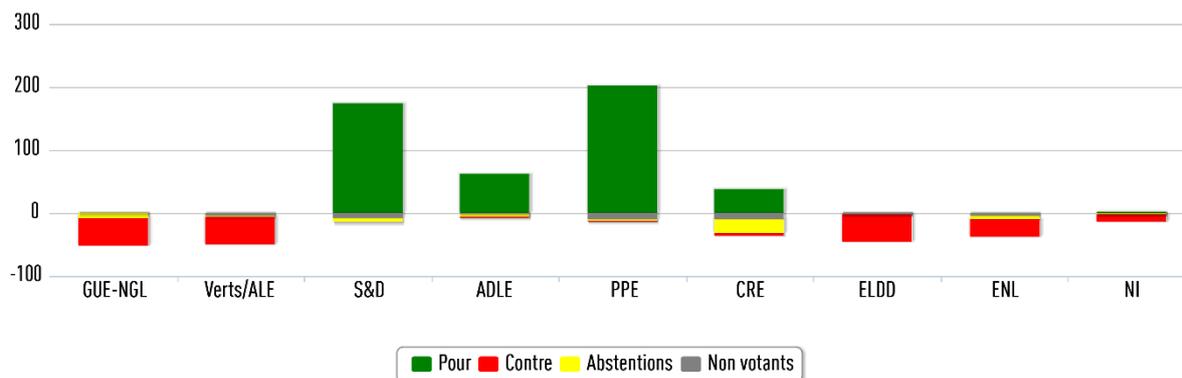


Union des Démocrates et
Indépendants

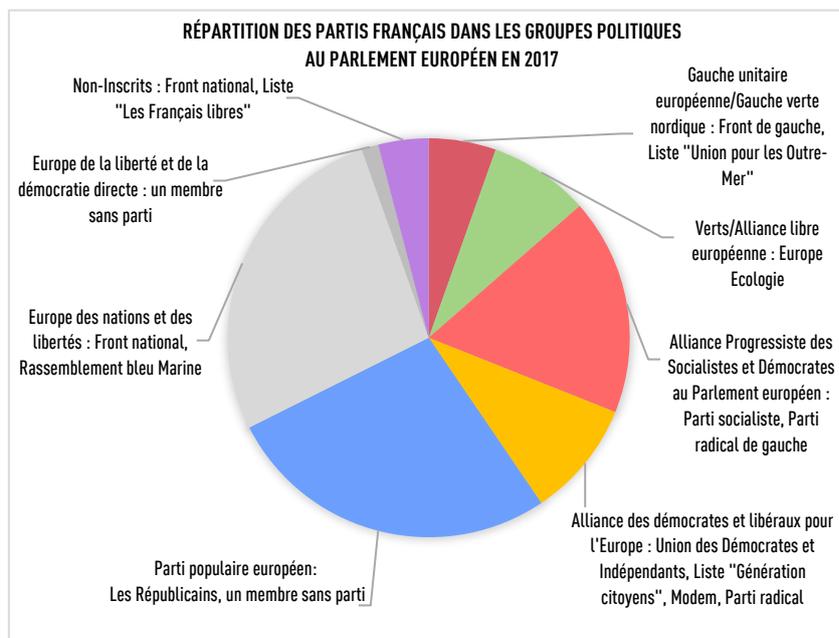
ADLE

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens



Début juillet 2016, les députés ont voté la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes dans le but de centraliser la gestion des frontières au niveau européen. Cette agence remplacera Frontex et pourra déployer une équipe d'experts sur le terrain pour aider les autorités nationales à faire face aux afflux importants de réfugiés dans l'Union européenne. Cette équipe pourra même être déployée sans le consentement de l'État membre concerné, après accord du Conseil européen. La création de la nouvelle agence a été soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, et par la plupart des députés CRE. Les autres groupes ont massivement voté contre.



Les représentants de la circonscription Ouest ont respecté la ligne de leurs groupes respectifs : les députés centristes et socialistes comme les membres des Républicains ont soutenu la création de la nouvelle agence. Tous les autres députés en revanche, à savoir Yannick Jadot (Europe Écologie), Joëlle Bergeron (Indépendants) et Gilles Lebreton (Front national) s'y sont opposés.

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Yannick JADOT

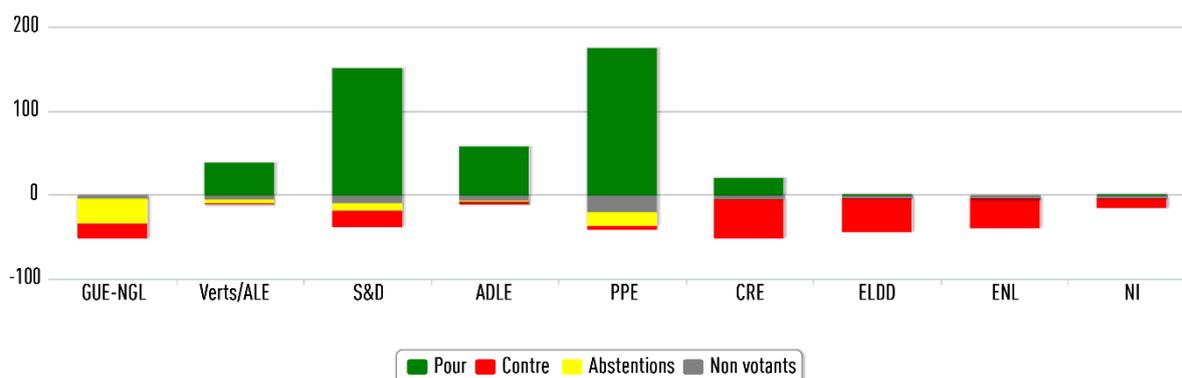


Europe Écologie

Verts/ALE

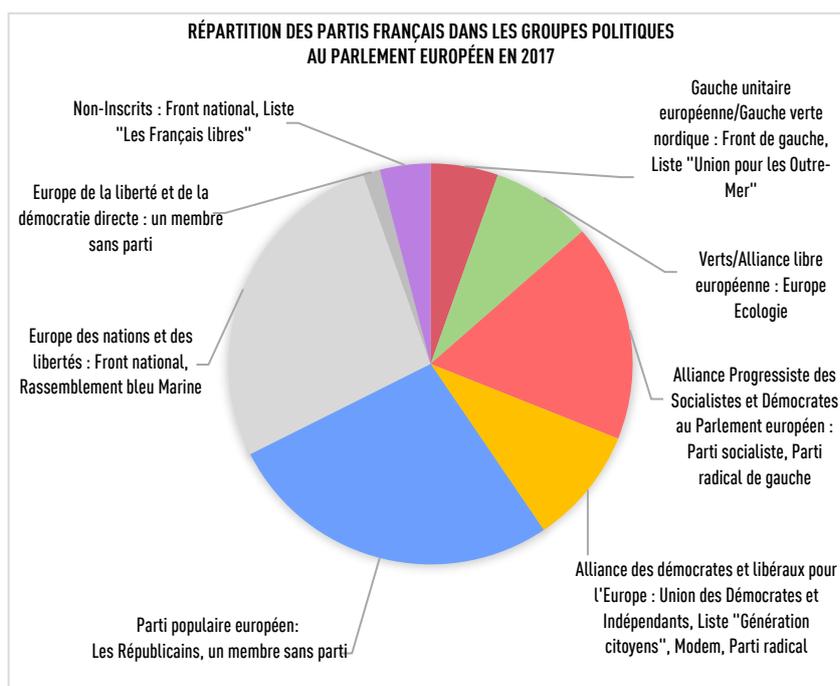
Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens



Le budget de l'Union européenne pour l'année 2017 a été voté le mois dernier. Une large majorité de députés au Parlement européen (65 %) a demandé que davantage de moyens soient alloués à l'emploi des jeunes et aux questions migratoires. Un accord provisoire a été transmis au Conseil, mais étant donné que des gouvernements nationaux ne voulaient pas augmenter les dépenses des institutions européennes, certains ont tenté de bloquer les tentatives du Parlement de refuser toute coupe budgétaire. Par la suite, un accord est intervenu entre le Conseil et le Parlement européen : un montant supplémentaire de 500 millions d'euros sera affecté à l'Initiative pour l'emploi des jeunes et 750 millions seront redistribués pour améliorer la gestion des migrations.

Différents groupes politiques au Parlement ont soutenu cette augmentation, à savoir le PPE, S&D,



ADLE, les Verts et même une partie de la CRE. En revanche, les groupes eurosceptiques ELDD, ENL et la plupart des députés CRE ont voté contre, tandis que l'extrême gauche était divisée entre opposition et abstention.

Parmi les représentants de la circonscription Ouest, seuls Gilles Lebreton du Front national et l'élue indépendante Joëlle Bergeron se sont prononcés contre le budget amendé par le Parlement européen. Tous les autres parlementaires ont voté en faveur de l'augmentation du budget.

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON

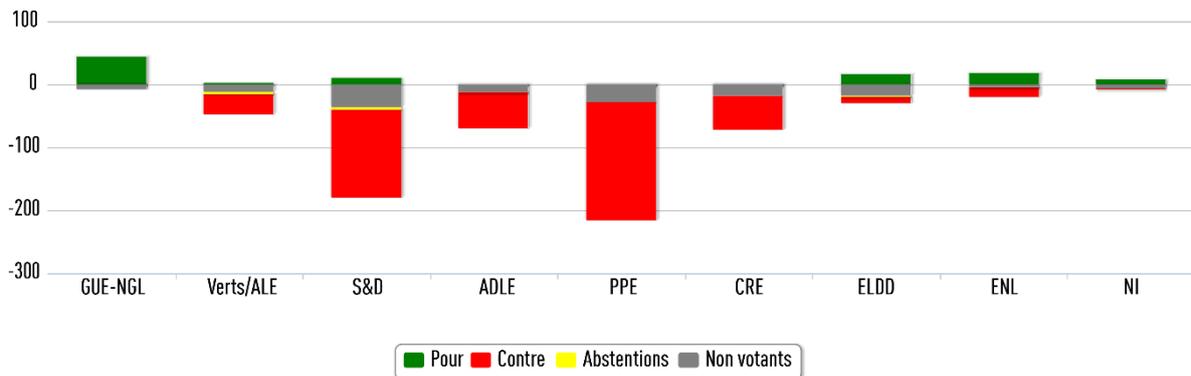


Front national

ENL

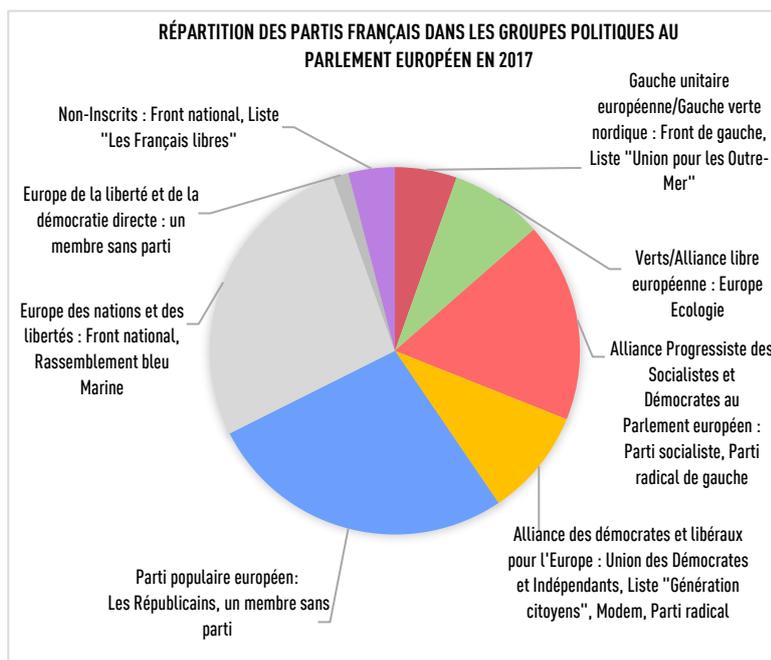
Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens



Bien que l'Union européenne n'ait pas compétence en matière de privatisation ou de maintien dans le secteur public des opérateurs ferroviaires, le vote sur cet amendement met en évidence certaines positions intéressantes des partis nationaux. Ainsi une grande majorité des députés (72 %) a rejeté la proposition du groupe d'extrême gauche GUE-NGL, qui invitait les États membres à conserver les systèmes ferroviaires dans le secteur public et, par conséquent, à éviter toute privatisation. Cette initiative était portée par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE et ELDD, l'opposition étant emmenée par les groupes PPE, ADLE, S&D et CRE. Le groupe d'extrême droite ENL était partagé entre soutien et opposition (le Front national refuse toute privatisation, mais d'autres partis du groupe y sont favorables).

Il est intéressant de relever qu'une majorité des députés français était opposée aux privatisations, alors que la séance plénière a largement rejeté l'amendement. Outre les députés français, seule la plupart de leurs homologues grecs ont soutenu cet amendement.



franaise, certains députés, au lieu de suivre la ligne du groupe et de voter contre, ont soutenu le maintien des systèmes ferroviaires publics et d'autres ont décidé de s'abstenir.

Une majorité de députés français de l'Ouest a soutenu le rejet des privatisations, notamment le socialiste Emmanuel Maurel, l'élue indépendante Joëlle Bergeron, le frontiste Gilles Lebreton et l'écologiste Yannick Jadot. En revanche Jean Arthuis (Union des Démocrates et Indépendants) ainsi que Alain Cadec et Élisabeth Morin-Chartier (Les Républicains) ont approuvé la possibilité de libéraliser les systèmes ferroviaires en Europe.

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Contre

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Absent

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Excusé

Marc JOULAUD

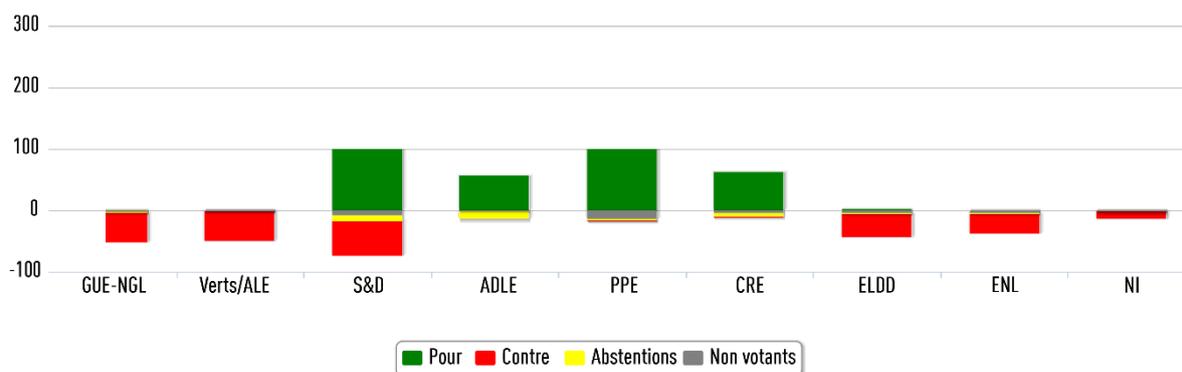


Les Républicains

PPE

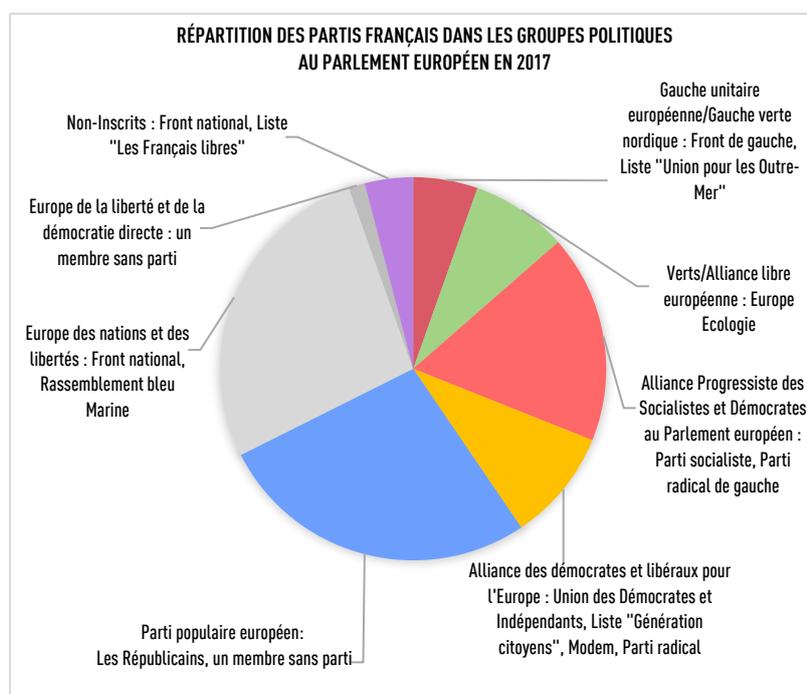
Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens



En 2013, les États membres ont confié à la Commission européenne le mandat de négocier un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA) avec les États-Unis.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a voté, avec une majorité confortable de 61 %, pour la poursuite des négociations en précisant ses conditions. Au bout de trois ans, certains chapitres ont encore peu progressé et l'élection de Donald Trump laisse présager un gel des négociations. La France est le seul État membre qui a officiellement exprimé en 2016 un avis négatif sur la poursuite des négociations.



Les représentants français de la circonscription Ouest au Parlement européen étaient globalement sur la même ligne à propos du TTIP/TAFTA, la majorité d'entre eux n'étant pas favorable à la poursuite des négociations. Seuls les trois députés Les Républicains (Alain Cadec, Marc Joulaud et Élisabeth Morin-Chartier) ont soutenu le processus de négociation du partenariat. À noter que le centriste Jean Arthuis ainsi que les socialistes Emmanuel Maurel et Isabelle Thomas se sont écartés de la ligne de leurs groupes politiques respectifs en votant contre la poursuite des négociations.

Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS

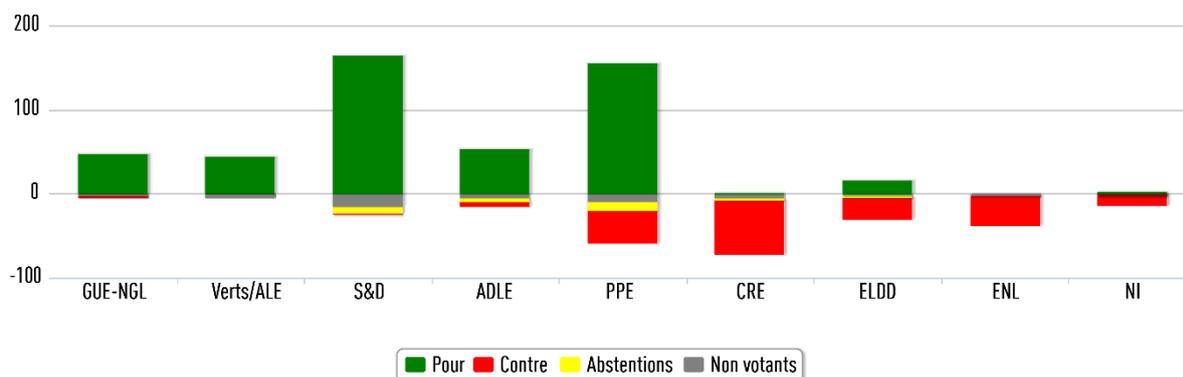


Parti socialiste

S&D

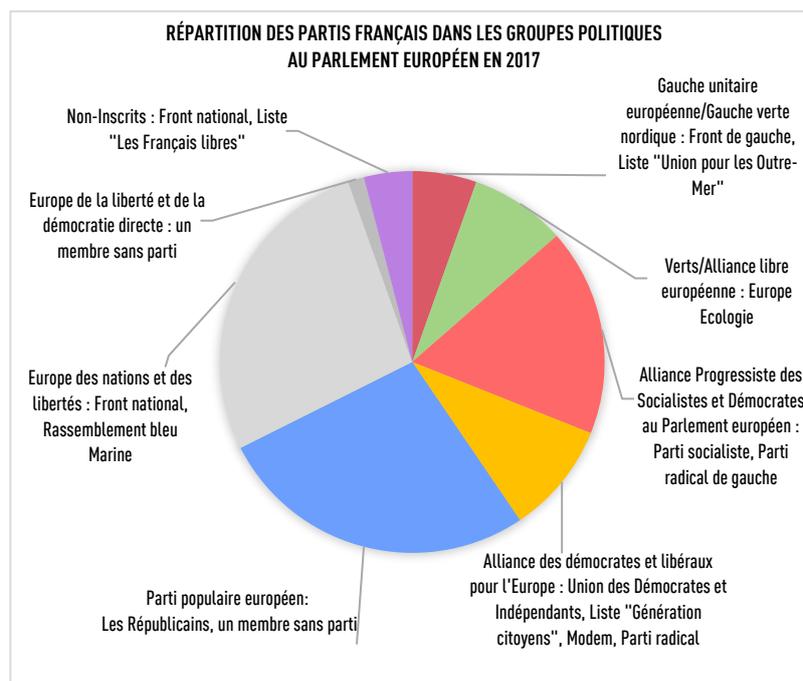
L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens



En juillet 2016, le Parlement européen s'est prononcé sur un rapport d'initiative présenté par le député italien Brando Benifei, qui suggérait différentes solutions potentielles pour améliorer l'inclusion sociale des réfugiés ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport soulignait la nécessité de faire une distinction entre mesures d'urgence et mesures à moyen terme. Il plaidait par ailleurs pour une accélération de la reconnaissance des diplômes et qualifications des réfugiés, et pour l'organisation d'un système d'apprentissage linguistique. Le rapport était défendu par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, ADLE et PPE, l'opposition étant emmenée par CRE, ELDD, ENL et aussi par quelques membres du PPE. Il a été approuvé par 69 % des votants.



Les votes des députés de la région Ouest correspondent à ceux de leurs homologues au Parlement. Tous les socialistes, Républicains, centristes et écologistes ont soutenu le rapport. En revanche, le membre du parti d'extrême droite Front national et l'élue indépendante Joëlle Bergeron (groupe EFDD) ont rejeté la proposition de nouvelles mesures à prendre par les États membres pour mieux intégrer les réfugiés.

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON

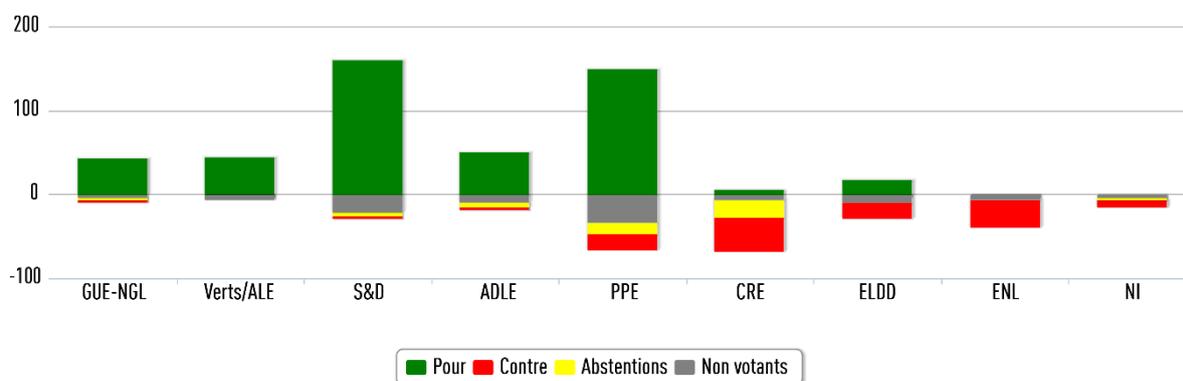


Front national

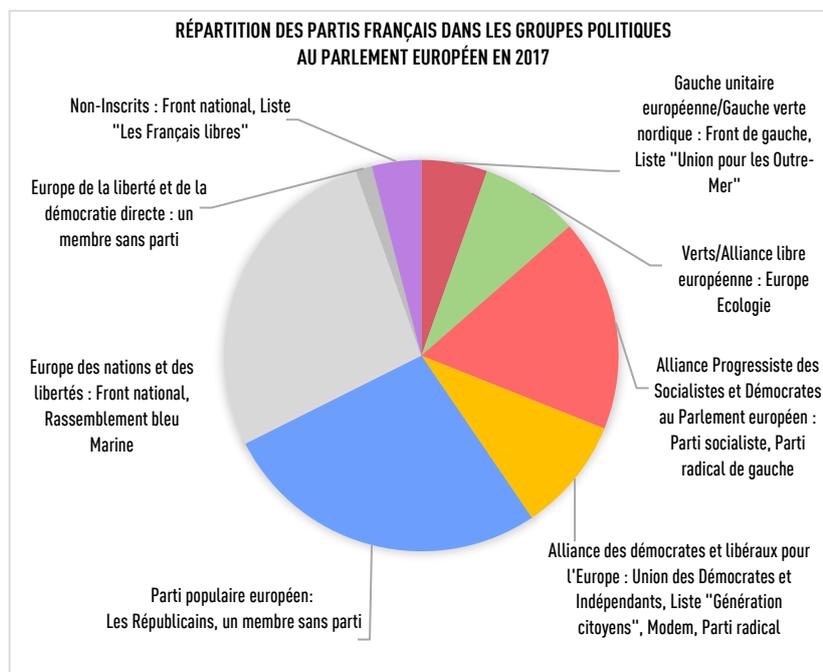
ENL

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Le vote des représentants de la région Ouest de la France reflète la tendance observée en session plénière du Parlement. Hormis le député Front national Gilles Lebreton et l'élue indépendante Joëlle Bergeron (groupe EFDD) qui s'y sont opposés, tous les députés présents de la circonscription ont voté en faveur du système de répartition des réfugiés.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Absent

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD

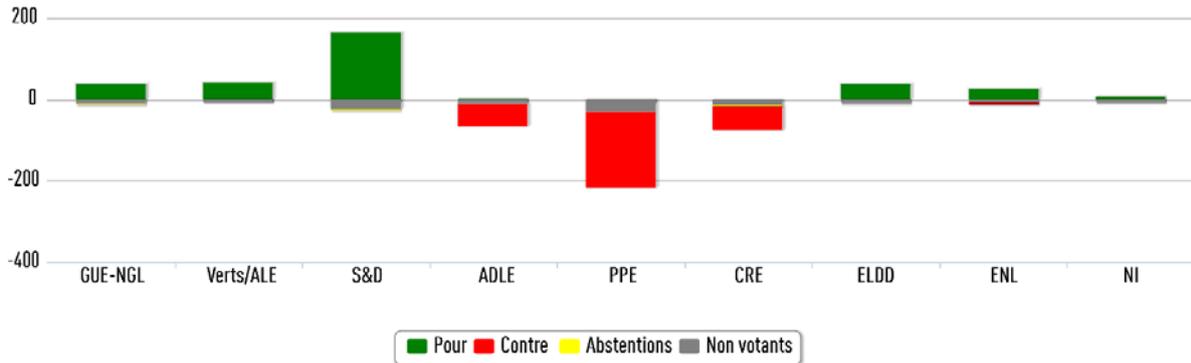


Les Républicains

PPE

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

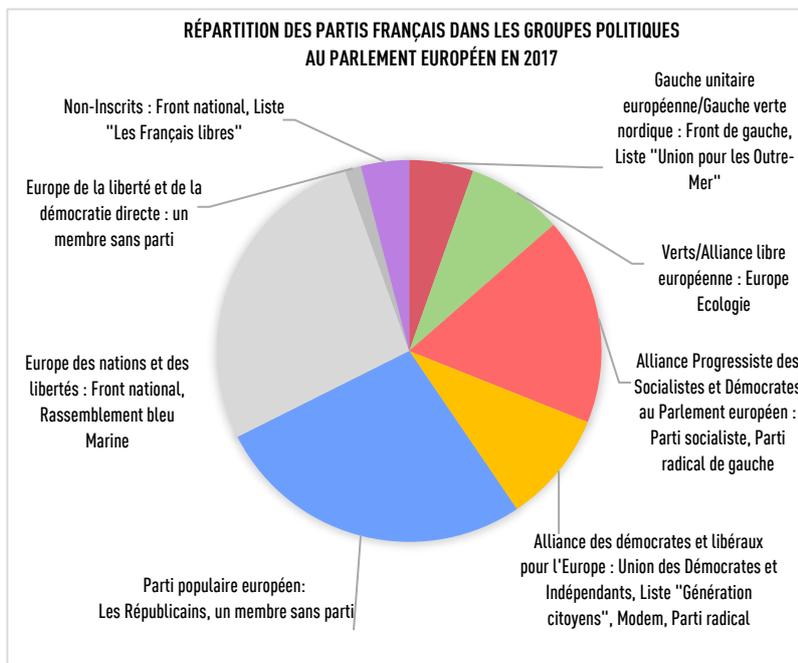
Le vote des parlementaires européens élus en France



Bien que l'année dernière, la crise économique dans l'Union européenne ait été éclipsée par d'autres sujets urgents (le terrorisme, la crise des réfugiés, l'instabilité politique), le débat entre les partisans d'une hausse des dépenses publiques et les défenseurs des politiques d'austérité se poursuit.

Le Parlement européen est clairement divisé sur la question : lorsque le groupe eurosceptique a présenté un amendement au rapport sur le Semestre européen en 2015, qui appelait à diminuer les mesures d'austérité et à augmenter les dépenses publiques, 325 députés européens ont voté en faveur de cet amendement, tandis que 315 ont voté contre.

Les députés de l'Ouest de la France n'ont pas dévié de la ligne de leurs groupes politiques : les



membres du parti Les Républicains (Alain Cadec, Marc Joulaud et Élisabeth Morin-Chartier) et de l'Union des Démocrates et Indépendants (Jean Arthuis) se sont opposés à l'amendement et défendu des politiques de réduction du déficit budgétaire.

Inversement, tous les autres députés ont soutenu une augmentation des investissements publics : le socialiste Emmanuel Maurel, l'élue indépendante du groupe ELDD Joëlle Bergeron, l'écologiste Yannick Jadot et le membre du Front national Gilles Lebreton.

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Contre

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Absent

Isabelle THOMAS

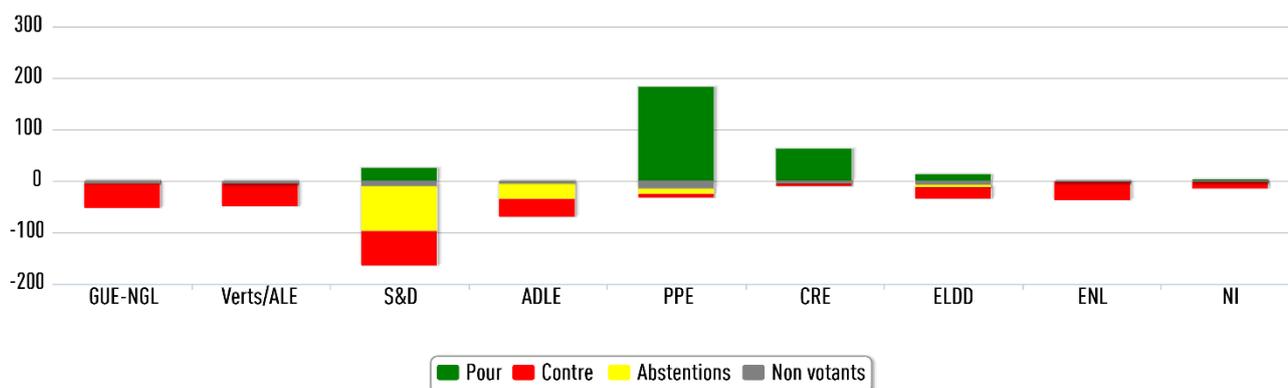


Parti socialiste

S&D

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

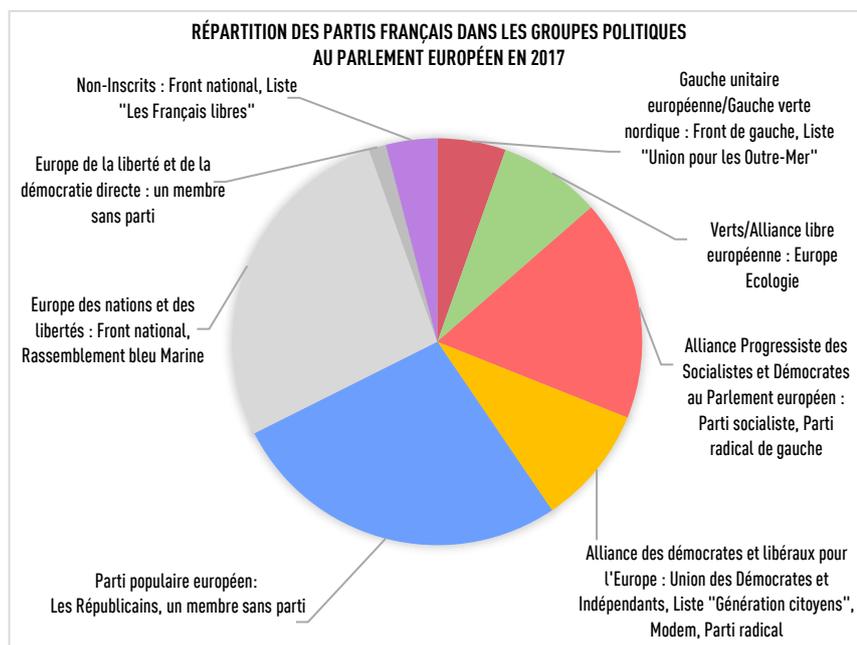
Le vote des parlementaires européens



Certains sujets techniques font parfois la une des journaux. C'est le cas du renouvellement de l'approbation de l'utilisation des pesticides à base de glyphosate, alors que les produits traités avec cette substance sont soupçonnés d'avoir des effets néfastes sur la santé des consommateurs. Néanmoins, le débat a mis en lumière des divisions marquées, voire des positions irréconciliables entre les députés, mettant ainsi la Commission dans une situation délicate. Par exemple, le gouvernement français était farouchement opposé au renouvellement. Finalement, la Commission a décidé de renouveler temporairement l'autorisation du glyphosate.

Au Parlement européen, un amendement favorable au renouvellement pour une période de sept ans du glyphosate a été adopté à une très courte majorité de seulement 16 voix. Cet amendement était porté par les groupes PPE et CRE, tandis que la majorité des députés Verts/ALE, GUE/NGL, ENL et ELDD a voté contre. Le groupe ADLE hésitait entre abstention et opposition, mais les plus divisés étaient les membres du groupe S&D. Et si la résolution finale du Parlement invite au renouvellement, le texte appelle par ailleurs à une limitation de l'usage du glyphosate.

Il est intéressant de noter que parmi les partis français, seuls les Républicains ont soutenu le compromis, tandis que tous les autres partis ont voté contre, même à l'encontre de la majorité de leur propre groupe politique.



Il est intéressant d'observer que parmi les députés français de la circonscription Ouest, seuls Les Républicains et l'élue indépendante Joëlle Bergeron ont soutenu le compromis. Néanmoins, le député Les Républicains Alain Cadec s'est désolidarisé de son parti et s'est abstenu. Les socialistes Emmanuel Maurel et Isabelle Thomas, l'élue des Verts Yannick Jadot et celui du Front national Gilles Lebreton ont voté contre le renouvellement de l'approbation. Quant au centriste Jean Arthuis, il s'est abstenu.

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Contre

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Abstention

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC

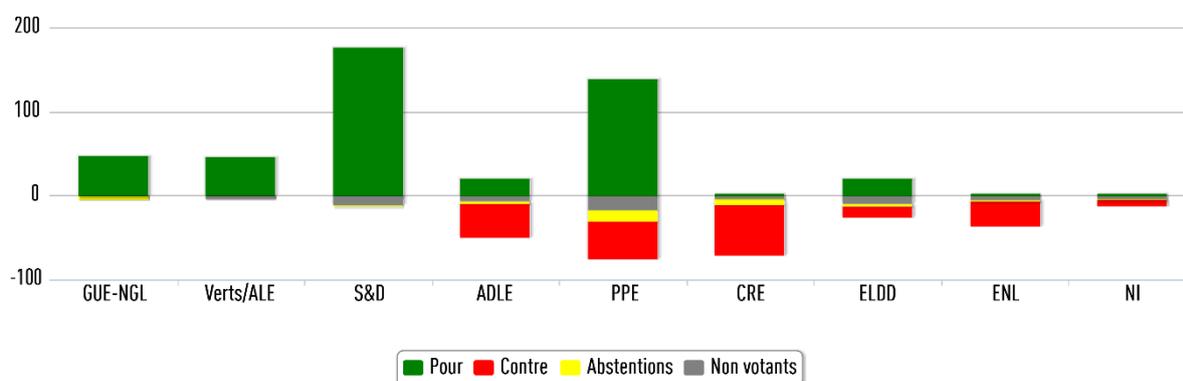


Les Républicains

PPE

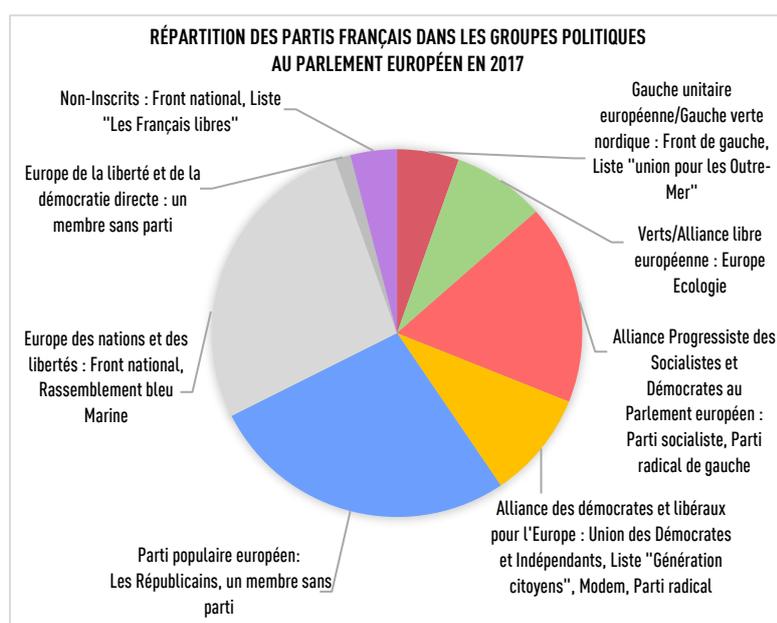
Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens



De nombreuses entreprises envoient leurs employés travailler dans d'autres pays de l'UE, où les normes du travail sont souvent plus favorables que dans les pays d'origine. Le recours à des « travailleurs détachés » permet dans bien des cas à des entreprises de fausser la concurrence en versant à ces travailleurs des salaires inférieurs aux minima en vigueur dans le pays d'accueil. Pour prévenir ce qu'on appelle le « dumping social », les institutions européennes plaident pour que des normes salariales plus équitables soient appliquées pour un même emploi, y compris dans des pays différents. Dans ce contexte, un rapport élaboré par la commission de l'emploi et des affaires sociales a reçu un large soutien de la part de 66 % des députés européens, qui se sont prononcés pour un renforcement de la lutte contre le dumping social. Cette majorité était constituée des groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et de la plupart des députés ELDD.

Dans l'ensemble, les parlementaires français ont soutenu le renforcement des mesures de lutte contre le dumping social. Guillaume Balas, le député socialiste français qui avait été chargé de la rédaction du rapport, y a indiqué qu'il existe « un large éventail de pratiques abusives intentionnelles » dans ce domaine.



Le sujet du dumping social ne divisait pas particulièrement les députés de la circonscription Ouest : tous les élus Les Républicains et socialistes ainsi que Joëlle Bergeron (Indépendants) et Yannick Jadot (Verts) ont ainsi soutenu le rapport, rédigé par un député socialiste d'une autre région, Guillaume Balas.

À noter toutefois que deux députés se sont opposés à l'intervention de l'UE en matière de dumping social : Gilles Lebreton (Front national) et Jean Arthuis (Union des Démocrates et Indépendants).

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Jean ARTHUIS

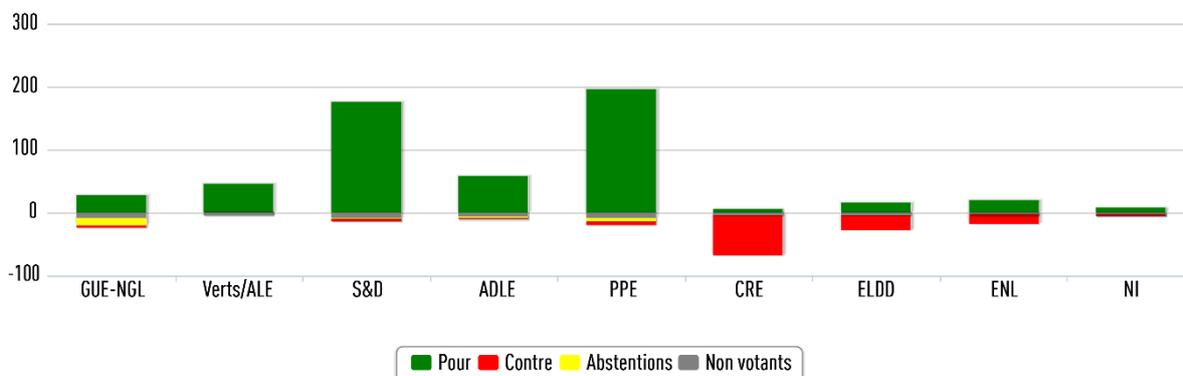


Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

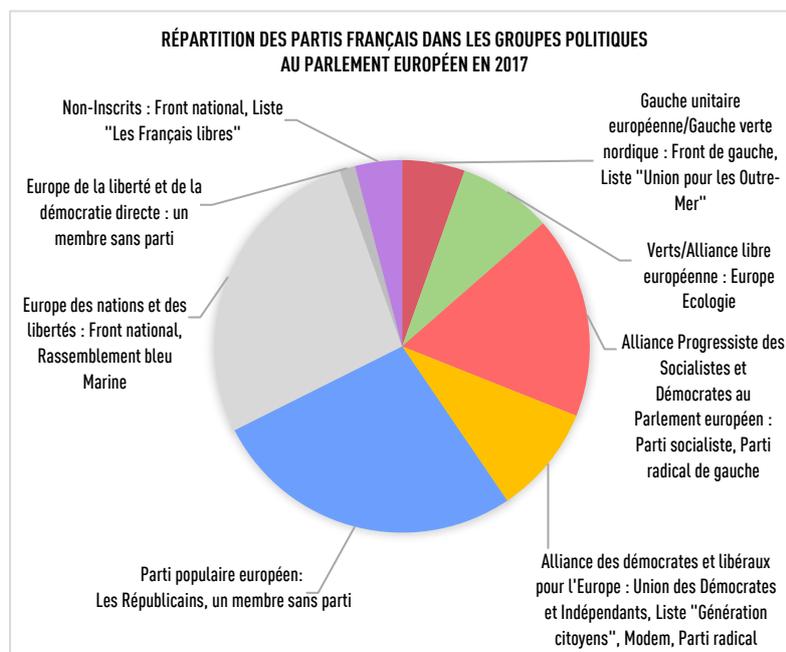
Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens



Les disparités entre les politiques fiscales des différents États membres sont souvent source de controverse, plusieurs politiques favorables aux entreprises adoptées par certains États membres étant considérées comme néfastes pour l'économie des autres États membres. Dans le rapport sur la politique de concurrence approuvé par le Parlement européen en décembre dernier, les députés européens ont demandé à l'Union de ne pas se contenter de lutter contre les paradis fiscaux et de remédier aux lacunes : toutes les formes néfastes de concurrence fiscale au sein du marché intérieur devraient être contrées en renforçant la coordination et la convergence des politiques fiscales dans l'Union.

La grande majorité des députés européens a soutenu cette initiative (environ 79 %) et seuls les députés européens irlandais et britanniques ont fait preuve d'une opposition considérable.



Le net consensus des parlementaires européens s'est reflété dans le vote des députés français : sur 72 votants, quatre seulement n'ont pas soutenu le texte. Dans le cas de la circonscription Ouest, tous les députés ont voté en faveur du renforcement de la coordination et de la convergence des politiques fiscales dans l'Union européenne, sauf Joëlle Bergeron (groupe ELDD) qui a voté contre cette proposition.

Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON

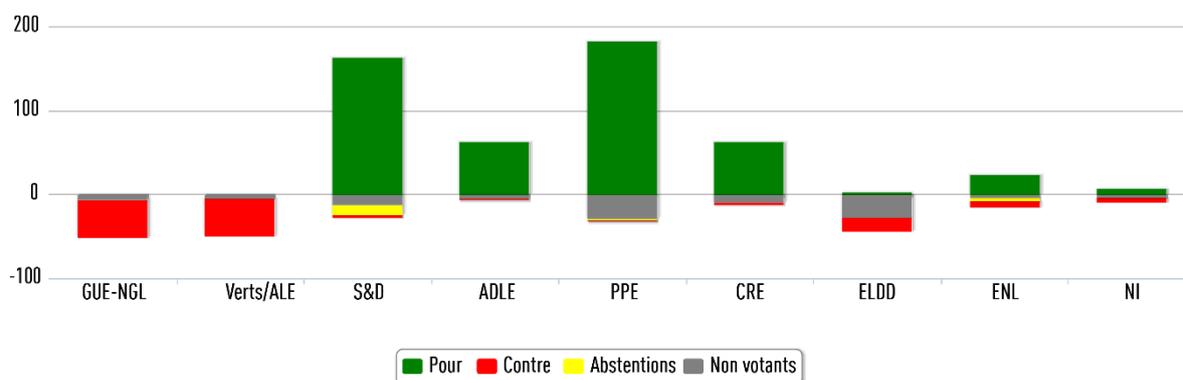


Sans étiquette

ELDD

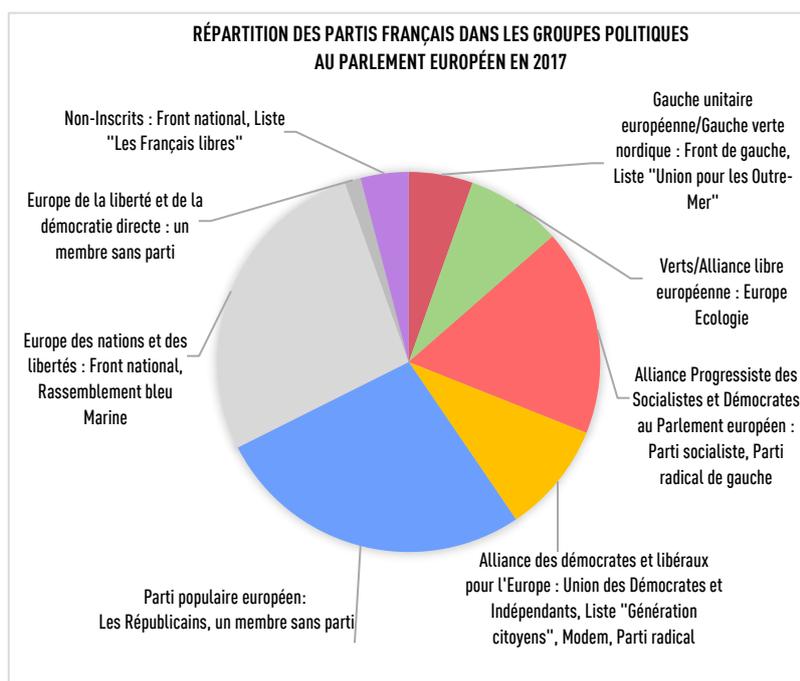
Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens



Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.

Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière.



Dans l'ensemble, la plupart des députés de l'Ouest de la France ont soutenu le rapport Le Grip et contribué à son approbation. Ainsi, les élus Front national, Les Républicains, centristes et indépendants ont voté pour la protection des secrets d'affaires. Néanmoins, le député des Verts Yannick Jadot a voté contre le rapport, tandis qu'Emmanuel Maurel (Parti socialiste) s'est abstenu. En revanche, l'autre membre du Parti socialiste de cette région, Isabelle Thomas, a suivi la ligne de son groupe politique en soutenant le rapport.

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Abstention

Emmanuel MAUREL

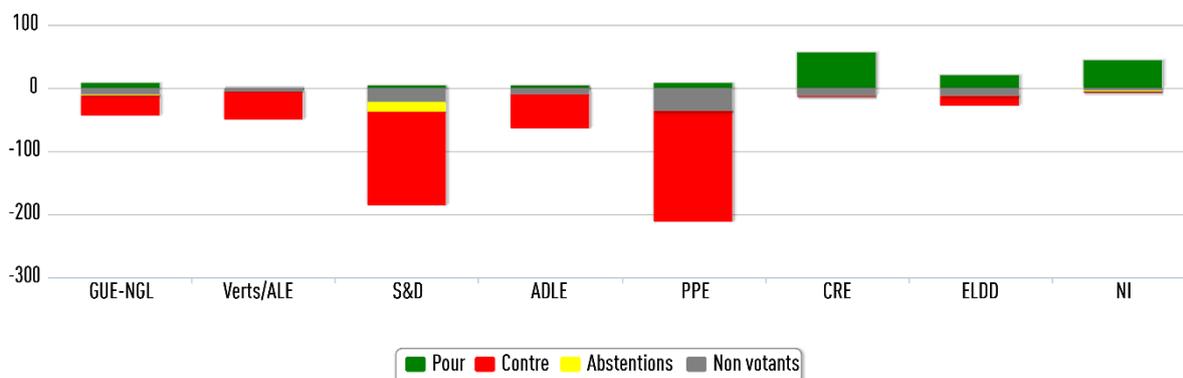


Parti socialiste

S&D

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

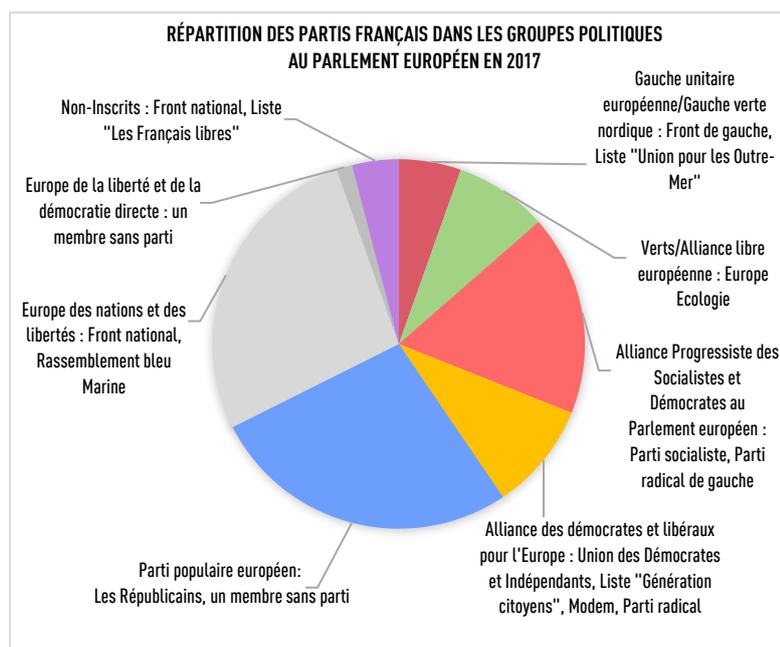
Le vote des parlementaires européens élus en France



La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine, à l'exception des parlementaires CRE, ENL et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.



L'amendement proposant de supprimer ce paragraphe a été rejeté par la plupart des parlementaires de la circonscription Ouest. Si tous les membres des Républicains, du Parti socialiste, de l'Union des Démocrates et Indépendants et d'Europe Écologie se sont opposés à l'amendement, les députés Front national et l'élue indépendante (Gilles Lebreton et Joëlle Bergeron) ont rejeté l'introduction de normes minimales européennes en matière de garanties pour la jeunesse. Seul le parlementaire socialiste Emmanuel Maurel a choisi une voie différente en ne participant pas au vote.

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Contre

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/AE

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Ne vote pas

Emmanuel MAUREL

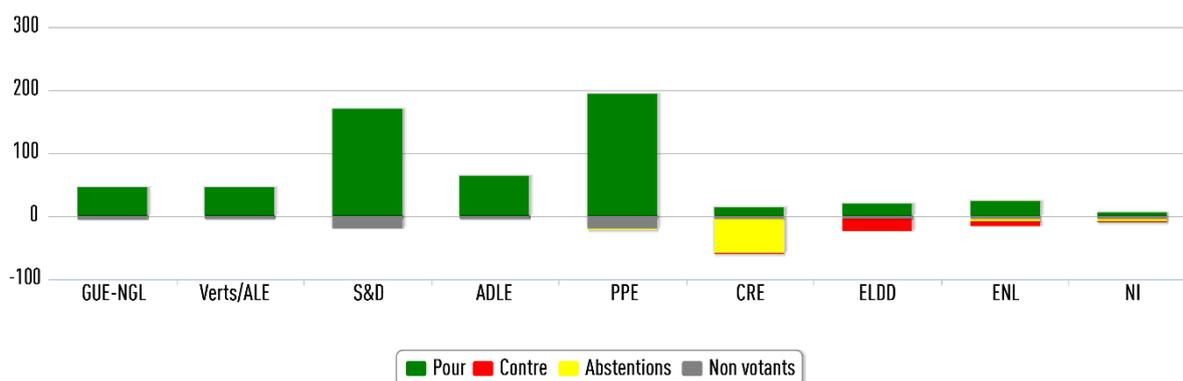


Parti socialiste

S&D

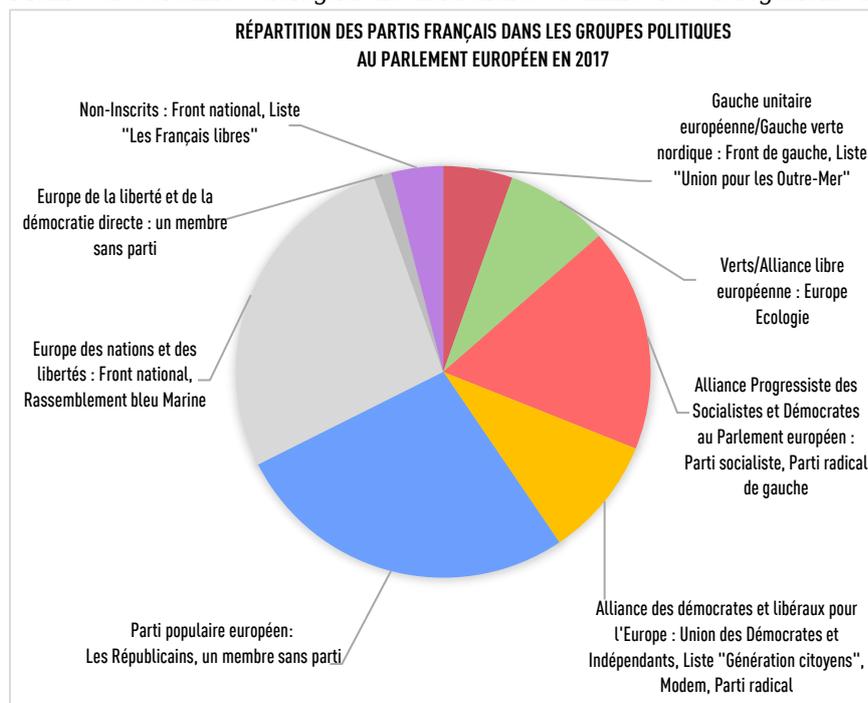
L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens



Dans le cadre du programme plus vaste de l'Union sur les mesures visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, le Parlement européen a adopté une proposition en vue de faciliter l'accès des autorités fiscales aux informations sur le blanchiment d'argent. En réalité, la lutte contre le blanchiment d'argent et celle contre l'évasion fiscale sont souvent interconnectées. Cette initiative spécifique et technique a été bien accueillie par les députés européens qui ont largement approuvé la proposition.

Même si certaines délégations nationales comme les délégations britannique et polonaise ont



exprimé leur désaccord, les députés européens français ont soutenu à l'unanimité le projet d'intensifier la coopération sur ce sujet. Le rapport a été élaboré par un député socialiste français, Emmanuel Maurel.

Cette initiative a été très bien accueillie par les députés français, 67 d'entre eux ayant voté pour le texte final. De même, les représentants de la région Ouest ont tous dit « oui » aux nouvelles mesures.

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D